

Zeitschrift: Cahiers d'archéologie romande
Band: 174 (2019)

Artikel: Les stations lacustres de Clendy à Yverdon-les-Bains (Vaud, Suisse) :
contexte environnemental, datations, stratigraphie et structures
architecturales

Vorwort: Préface

Autor: Pousaz, Nicole

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1036604>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 17.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Cet impressionnant ouvrage de synthèse dédié aux villages préhistoriques de la Baie de Clendy, où résidèrent pendant 3 millénaires les premiers habitants connus d'Yverdon-les-Bains, réunit enfin l'intégralité des données accessibles, parmi celles qui ont été collectées à l'occasion de diverses interventions de terrain entre les années 1969 et 2018. Sa parution dans une collection à vocation scientifique garantira désormais l'accès à ces éléments fondamentaux du passé vaudois aux passionnés d'histoire et archéologues, qu'ils soient chercheurs universitaires ou serviteurs de l'Etat, chargés de garantir leur protection face à des menaces de plus en plus difficiles à contenir.

Pour aboutir à cette remarquable analyse croisée des résultats, jusqu'ici finalement peu exploités, c'est un double voyage dans le temps qu'Ariane Winiger a dû entreprendre.

Le premier voyage nous emmène à travers l'histoire des recherches archéologiques vaudoises depuis les années septante, où le canton s'est doté d'une Section d'archéologie, jusqu'au temps présent, où elle constitue une moitié de la Direction de l'archéologie et du patrimoine, au sein de la Direction des immeubles et du patrimoine. Parmi les chefs des chantiers successifs de l'Avenue des Sports, on retrouve d'ailleurs les noms de personnes qui ont fait l'archéologie vaudoise pendant ces années fondatrices, à commencer par Gilbert Kaenel et Denis Weidmann.

Avant de pouvoir exploiter ces données brutes, encore fallait-il les avoir sous les yeux. Ariane Winiger a donc dû se lancer dans un vrai jeu de piste sur la trace des archives de terrain. A l'instar des *cold case* de la police scientifique, la quête s'est menée entre les archives de l'Archéologie cantonale, les dépôts de collections du Musée d'Yverdon-les-Bains et ceux du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire. Il a fallu élargir la recherche auprès des anciens responsables pour récupérer, ou pas, photographies, relevés ou journaux de fouilles, quand ils étaient absents inexplicablement des dépôts cantonaux. Dans cette démarche, elle a heureusement pu faire appel à la mémoire de Denis Weidmann, ancien ordonnateur des investigations.

Un des principaux enseignements à tirer de cette quête, en dehors de son caractère heuristique, est d'accentuer le caractère irremplaçable de la documentation de terrain. Quand celle-ci n'est pas normée, qu'elle est créée dans une autre langue, qu'elle use de lexiques personnels, voire qu'elle est disséminée, les risques d'une perte irrémédiable de substance scientifique sont élevés. Bien entendu, lors de la constitution de la documentation de terrain de l'Avenue des Sports, ces questions n'étaient pas aussi prégnantes qu'elles le sont devenues de nos jours. Les objectifs scientifiques qui sous-tendaient les premières recherches méthodiques confiées à l'Université de Fribourg-en-Brisgau, ont été atteints puisqu'ils ont contribué à poser la chronologie du Néolithique final dans nos régions. Néanmoins, on regrettera que les sites de Clendy soient demeurés un magnifique gâteau multicouche dont quelques cerises seules avaient été prélevées, laissant fallacieusement croire que l'essentiel des résultats scientifiques en avait été tiré.

Le deuxième voyage se passe entre 3878 av. J.-C. et 898 av. J.-C., trente siècles qui peuvent être appréhendés grâce aux fenêtres ouvertes avec parcimonie à travers le sol, jusqu'aux somptueux dépôts humides stratifiés de la Baie. Ce parcours, mètre après mètre, coupe après coupe, fait apparaître les alignements de pieux, plus ou moins fidèles témoins de maisons effondrées ou de palissades édifiées pour les protéger, et nombre de bois couchés issus de leur démantèlement, dont les flux et reflux lacustres se sont employés à brouiller la cartographie originelle, mais que les amas de déchets domestiques et les dates d'abattage des bois permettent de recalculer sur la trame initiale, selon laquelle les maisons se sont organisées au sein des villages successifs.

Ces deux fils historiques sont judicieusement entrelacés dans les chapitres de l'ouvrage, tant il serait risqué de dissocier les informations recueillies par les fouilleurs d'alors, des choix et des orientations de fouilles dictées par les problématiques du moment. L'auteur en fait remarquablement état et rappelle si besoin était, que la dendrochronologie restait plus ou moins

à inventer et que les référentiels grâce auxquels peuvent être réalisées des synthèses passionnantes en matière de gestion forestière ou de démographie, devaient préalablement être réunis, ce qu'ont bel et bien commencé à faire les investigations des sites lacustres depuis les années 1970. Ne pas en tenir compte dans l'exposé des faits archéologiques et leur confrontation scientifique aurait pu conduire l'auteur à ne pas contester certaines interprétations anciennes, voire à soutenir de nouvelles hypothèses erronées, car biaisées en raison des choix sur le terrain. On pense en particulier à la sélection des bois à dater, clairement dictée par ce qui était à l'époque datable, au détriment d'une exhaustivité que l'on serait peut-être tenté d'appliquer aujourd'hui, et qui aurait davantage de chance d'être couronnée de succès.

Désormais, s'il fallait mettre en place une fouille préventive dans la Baie de Clendy, nous pourrions nous appuyer sur des données « propres », c'est-à-dire nettoyées des erreurs inhérentes aux mensurations, sur des stratigraphies corrélées, sur des plans de villages qui collent davantage à la réalité du terrain et une cartographie dessinée sur la base des faits, quand bien même une bonne partie de ces derniers ont été engrangés il y a plusieurs dizaines d'années. Mais avant tout, nous sommes mieux à même de définir les mesures de protection à impérativement respecter, dans la *Buffer Zone* d'Yverdon-Baie de Clendy (CH-VD 15), en vertu de son inscription sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO en 2011.

La nécessité d'entreprendre cette tâche trouve son origine dans les consultations préalables menées par la commune d'Yverdon en vue de l'élaboration du Plan Directeur Localisé (PDL) Gare-Lac. Comme le mentionnent les documents officiels, Gare-Lac est un secteur stratégique pour le développement de l'agglomération et de la région, en raison du potentiel des terrains disponibles et de leur proximité avec la gare et le centre-ville d'Yverdon-les-Bains. La reconversion des 23 hectares que représente l'ensemble du site permettra, à terme, la réalisation d'un quartier à même d'accueillir 3'800 habitants et 1'200 emplois. Le 8 juillet 2015, le Canton a approuvé le PDL

Gare-Lac, qui est entré aujourd'hui dans la phase décisive de l'élaboration des plans de quartier.

Dans ce contexte, faire comprendre que les zones dans lesquelles on a pu jusqu'ici construire, même avec des contraintes très strictes pour préserver les sites, sont devenues inconstructibles en raison d'un classement à l'UNESCO, peut s'avérer délicat. Ce l'est encore davantage quand les périmètres cartographiés pour le *Management Plan* du Patrimoine mondial, ne collent pas totalement à la réalité des faits archéologiques. Face à ce constat, nous avons décidé de confier la responsabilité de la reprise des anciennes données, à une des rares personnes capables de la mener, en bonne partie grâce à l'expérience acquise, développée et renforcée à la tête des recherches archéologiques nécessitées par Rail 2000 dans la baie de Concise. De plus, le moment s'y prêtait particulièrement bien. D'une part, nous avons dans notre équipe une scientifique désireuse de s'y confronter, d'autre part, un archéologue cantonal émérite, pour en éclaircir les zones d'ombre que la documentation d'origine ne permettait pas de tirer au clair.

Nous félicitons donc notre collègue d'avoir su relever ce défi avec toute la rigueur indispensable, la ténacité et la probité scientifique requises. Nous nous réjouissons particulièrement des perspectives d'études que ce travail ouvre désormais pour les conséquentes collections d'objets néolithiques. *A fortiori*, quand les découvertes faites en 2017 dans la baie de Corcelettes à la faveur d'une tranchée, ont enrichi encore ce corpus néolithique particulièrement prometteur. Avec les recherches archéologiques menées dans les baies de Concise, Corcelettes et Clendy, le sud-ouest du lac de Neuchâtel bénéficie d'un potentiel scientifique extraordinaire pour la compréhension des communautés villageoises préhistoriques. Il suffit d'examiner la carte des Sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes pour visualiser cette situation exceptionnelle puisque quatre, si l'on ajoute Yvonand-Le Marais (CH-VD-16), parmi les 111 sites transnationaux inscrits sont localisés dans un territoire de seulement 40 km².